

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK-W 995

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additif mouillant et dispersant
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3

Corrosion cutanée : Catégorie 1B

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire, Système nerveux central)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

Nature chimique : solution of polymeric phosphoric acid ester

Composants dangereux

CCRMD# 11268 Date de classement 03.05.2017

| Composant | No.-CAS | Concentration (%) |
|---|------------|-------------------|
| Polyester d'acide phosphorique | - | >= 30 - < 60 |
| Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl | 108-65-6 | >= 20 - < 30 |
| Solvant naphta aromatique léger (petrole) | 64742-95-6 | >= 20 - < 30 |
| Acide phosphorique (résiduel) | 7664-38-2 | >= 1 - < 3 |

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingredient(s) propriété est confidentielle

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.
Transférer la personne à l'air frais.
Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d' eau.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Rincer la bouche.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

| | |
|---|---|
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | <p>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.</p> <p>: L'inhalation de concentrations élevées peut provoquer</p> <p>Effets sur le foie irritation des voies respiratoires Effets sur les reins Migraine Nausée Vertiges Somnolence Incoordination Dépression du système nerveux central Vomissements L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. Les symptômes d'empoisonnement peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures. Placer sous contrôle médical pendant au moins 48 heures. effets corrosifs Troubles oculaires sensation de brûlure ou de picotement de l'oeil Insuffisance rénale Brûlure Cancer effets corrosifs Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de provoquer le cancer.</p> |
| Avis aux médecins | <p>: Traiter de façon symptomatique. Ne pas faire vomir: contient des distillats de pétrole et/ou des solvants aromatiques. Garder sous surveillance médicale pendant 48 heures au moins.</p> |

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--|---|
| Moyens d'extinction appropriés | <p>: Sable sec Poudre chimique sèche Mousse résistant à l'alcool</p> |
| Moyens d'extinction inappropriés | <p>: Jet d'eau à grand débit</p> |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | <p>: Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Pas sensible à l'impact mécanique.</p> <p>Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.</p> |
| Produits de combustion | <p>: Oxydes de carbone</p> |

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

dangereux

Oxydes de soufre
Oxydes de phosphore

Information supplémentaire

: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Éloigner toute source d'ignition.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque.
Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Se laver la peau soigneusement après manipulation.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

- Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Défense de fumer.
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Garder sous clef.
- Matières à éviter : Conserver à l'écart des métaux.
Oxydants forts

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|------------------------------------|-----------|------------------------------------|---|-----------|
| Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl | 108-65-6 | TWA | 50 ppm | US WEEL |
| Acide phosphorique (résiduel) | 7664-38-2 | TWA | 1 mg/m ³ | ACGIH |
| Acide phosphorique (résiduel) | | STEL | 3 mg/m ³ | ACGIH |
| Acide phosphorique (résiduel) | | TWA | 1 mg/m ³ | OSHA Z-1 |
| Acide phosphorique (résiduel) | | TWA | 1 mg/m ³ | OSHA P0 |
| Acide phosphorique (résiduel) | | STEL | 3 mg/m ³ | OSHA P0 |
| Acide phosphorique (résiduel) | | TWA | 1 mg/m ³ | NIOSH REL |
| Acide phosphorique (résiduel) | | ST | 3 mg/m ³ | NIOSH REL |

Hazardous components without workplace control parameters

Mesures d'ordre technique : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains

Remarques

: Gants imperméables Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux

: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

| | |
|-----------------------------------|--|
| Protection de la peau et du corps | : Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre. : Vêtements étanches : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. |
| Mesures d'hygiène | : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. : Ne pas fumer pendant l'utilisation. : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. |

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|----------------|-------------------------|
| État physique | : liquide |
| Couleur | : jaune clair |
| Odeur | : inodore |
| Seuil olfactif | : Donnée non disponible |

| | |
|----|--|
| pH | : 3.1, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: DIN 19268 (1% in water) |
|----|--|

| | |
|---|--|
| Point de fusion/point de congélation | : < 32 °F (< 0 °C) Méthode: derived |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | : 294.80 °F (146.00 °C) Méthode: derived |
| Pression de vapeur | : 5 hPa (68.00 °F (20.00 °C)) Méthode: derived |
| Point d'éclair | : 107.60 °F (42.00 °C) Méthode: 48 (Abel-Pensky) DIN 51755 |
| Limite d'explosivité, supérieure | : 10.80 % (v) |
| Limite d'explosivité, inférieure | : 1.00 % (v) |
| Taux d'évaporation | : Donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative | : Donnée non disponible |
| Densité relative/Densité spécifique | : Donnée non disponible |
| Densité | : 1.0250 g/cm ³ (68.00 °F (20.00 °C)) Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube) |
| Masse volumique apparente | : Non applicable |

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

| | |
|---------------------------------------|---|
| Solubilité(s) | |
| Hydrosolubilité | : non miscible |
| Solubilité dans d'autres solvants | : Donnée non disponible |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Donnée non disponible |
| Température d'inflammation | : > 392 °F (> 200 °C) Méthode: DIN 51794 |
| Décomposition thermique | : Donnée non disponible |
| Viscosité | |
| Viscosité, dynamique | : Donnée non disponible |
| Viscosité, cinématique | : > 20.000 mm ² /s (68.00 °F (20.00 °C)) 27.000 mm ² /s (104.00 °F (40.00 °C)) |

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Stabilité chimique | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Dégage de l'hydrogène en présence de métaux. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. |
| Conditions à éviter | : Chaleur, flammes et étincelles. |
| Matières incompatibles | : Oxydants forts Métaux |
| Produits de décomposition dangereux | : Néant |

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec la peau
Absorption par la peau
Inhalation

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

Yeux
Ingestion

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**- Polyester d'acide phosphorique:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 100 ppm
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 4,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 3670 ppm
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3,480 mg/kg

7664-38-2 Acide phosphorique (résiduel):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,530 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Espèce: EPISKIN human epidermis skin constructs

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

Evaluation: Provoque des brûlures.
Méthode: OCDE ligne directrice 431
Résultat: Provoque des brûlures.
BPL: oui

Remarques: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Composants:**- Polyester d'acide phosphorique:**

Espèce: Lapin
Evaluation: Pas d'irritation de la peau
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Pas d'irritation de la peau
BPL: oui

108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Pas d'irritation de la peau
BPL: oui

64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):

Espèce: Lapin
Résultat: irritation modérée de la peau

7664-38-2 Acide phosphorique (résiduel):

Remarques: Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Composants:**- Polyester d'acide phosphorique:**

Espèce: Lapin
Résultat: Irritation des yeux
Evaluation: Irritant pour les yeux.
BPL: oui

108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation des yeux
Méthode: OCDE ligne directrice 405
BPL: oui

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation des yeux

7664-38-2 Acide phosphorique (résiduel):

Remarques: Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:**

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

BPL: oui

64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):

Type de Test: Test de Maximalisation

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Composants:**- Polyester d'acide phosphorique:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Espèce utilisée pour le test: Souris (mâle et femelle)
Méthode: Mutagénicité: Essai du micronoyau
Résultat: négatif
BPL: oui

Cancérogénicité

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Système respiratoire, Système nerveux central

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**- Polyester d'acide phosphorique:**

Espèce: Rat, mâle et femelle

LOAEL: 4,000 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 407

BPL: oui

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

Toxicité par aspiration**Produit:**

Donnée non disponible

Composants:**64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations de vapeurs peuvent irriter les vois respiratoires. Puevent causer de mal de tête des étourdissement, des nausées et vomissement. Peuvent aussi causer une dépression du SNC (sommolence, perte de coordination et fatigue).

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes suivants:, Brûlure

Ingestion:

Symptômes:

L'ingestion provoquera probablement l'irritation de la voie digestive; des fortes dosages peut causer une dépression du SNC.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

EPA code (s) de déchets dangereux : D001: Inflammable
D018: Benzène

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 2920

Nom d'expédition des Nations unies : Corrosive liquid, inflammable, n.o.s.

(Orthophosphoric acid, 1-Methoxy-2-propanol acetate)

Classe : 8

Risque subsidiaire : 3

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

Groupe d'emballage : II
 Etiquettes : Corrosives, Flammable Liquids
 Instructions de conditionnement (avion cargo) : 855
 Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 851

Code IMDG

Numéro ONU : UN 2920
 Nom d'expédition des Nations unies : CORROSIVE LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S.

(Orthophosphoric acid, 1-Methoxy-2-propanol acetate)
 :)

Classe : 8
 Risque subsidiaire : 3
 Groupe d'emballage : II
 Etiquettes : 8 (3)
 EmS Code : F-E, S-C
 Polluant marin : non
 Remarques : IMDG Code segregation group 1 - Acids

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

49 CFR

Numéro ONU / ID / NA : UN 2920
 Nom d'expédition des Nations unies : Corrosive liquid, flammable, n.o.s.

(Orthophosphoric acid, 1-Methoxy-2-propanol acetate)

Classe : 8
 Risque subsidiaire : 3
 Groupe d'emballage : II
 Etiquettes : CORROSIVE, FLAMMABLE LIQUID
 Code ERG : 132
 Polluant marin : non

Tailles de récipient: tambours 55 gallons; seaux 5 ou 6 gallons; échantillons 2 oz./16 oz.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]

US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : 50 - 54 %
Méthode: 22 (10min/150°C)
DIN EN ISO 3251
L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

US State Regulations
Massachusetts Right To Know

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Acide phosphorique (résiduel) | 7664-38-2 |
| Acide sulfurique | 7664-93-9 |

Pennsylvania Right To Know

BYK-W 995

Version 16

Date de révision 01/12/2026

Date d'impression 04/16/2026

| | |
|---|------------|
| Polyester d'acide phosphorique | - |
| Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl | 108-65-6 |
| Solvant naphta aromatique léger (petrole) | 64742-95-6 |
| Acide phosphorique (résiduel) | 7664-38-2 |
| Cumène | 98-82-8 |
| Naphthalene | 91-20-3 |

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret : 800963-5115
Commercial
d'Enregistrement de New
Jersey pour le proudit (NJ
TSRN)

Prop. 65 de la Californie

⚠ AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Cumène, Naphthalene, Ethylbenzène, Acide sulfurique, Benzene, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer, et Toluène, Dioxyde de soufre, Benzene, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, accédez à www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

| | |
|-------------------|--|
| TSCA | : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) |
| Section 5a | : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante. |
| Section 4 / 12(b) | : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation. |
| DSL | : Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE. |

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 01/12/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.